

DEMANDE DE TELEALARME

Demandeur :

NOM, Prénom
Date de naissance
Adresse
Code Postal VILLE
N° téléphone
NOM du médecin traitant

Personnes à prévenir possédant la clé du logement du demandeur

NOM, Prénom.....
N° téléphone
Lien de parenté

NOM, Prénom.....
N° téléphone
Lien de parenté

TARIFS (suivant le revenu fiscal)

Jusqu'à 610 €/mois : 11 € à charge pour la personne/mois
De 611 à 915 €/mois : 15 € à charge pour la personne/mois
Au-delà de 916 €/mois : 22 € à charge pour la personne/mois

Le boîtier de téléalarme branché sur la prise téléphonique est relié à une centrale téléphonique qui avant de contacter pompiers ou SAMU appelle une des personnes sur la liste pour connaître la gravité de l'alerte. Les déplacements injustifiés des pompiers sont désormais payants.

La connexion est faite par **TELE ASSISTANCE 43** (04.71.09.22.43). Un dossier plus complet sera transmis au demandeur par leur soin (adhésion, paiement...)

Ce document doit impérativement être transmis dans les bureaux de AUZON COMMUNAUTE Rue Jean Catinot à SAINTE FLORINE. Pour de plus amples renseignements demandez Sandrine au 04.73.54.02.28.